



HAL
open science

Quand préférence rime avec comparaison

Catherine Fuchs

► **To cite this version:**

Catherine Fuchs. Quand préférence rime avec comparaison. H. Ulland. Hommage au Professeur Odile Halmøy , pp.74-91, 2013. hal-01382587

HAL Id: hal-01382587

<https://hal.science/hal-01382587>

Submitted on 17 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

[Version pre-print de la contribution parue en 2013 dans :

Hommage au Professeur Odile Halmøy (H. Ulland, ed.), *Arena Romanistica* 13, pp. 74-91.]

Quand préférence rime avec comparaison

Catherine FUCHS

ENS, PSL Research University,
CNRS (LATTICE, UMR 8094), Paris 3

Résumé

Cet article est consacré aux liens entre préférence et comparaison en français. Sont d'abord étudiés les schémas exprimant la préférence entre deux éléments à l'aide de *préférer* ou *choisir* et/ou de *plutôt*. Puis sont analysés les schémas comparatifs en *aimer mieux* et *valoir mieux*, réputés équivalents aux premiers. Il est montré que les deux types de schémas permettent, au terme de cheminements linguistiques différents, de privilégier un élément aux dépens de l'autre sur la base d'une différence qualitative de valeur.

Abstract

This paper addresses the issue of the relationship between preference and comparison in French. First, syntactic constructions with *préférer* or *choisir* and/or *plutôt* are examined. Then, comparative constructions with *aimer mieux* and *valoir mieux* are taken into account. It is argued that, in both cases, an element is being chosen (and another one rejected) on qualitative grounds.

Mots-clés / Key words

comparaison, préférence, *plutôt*, qualité, valeur
comparison, preference, *plutôt*, quality, value.

0 Introduction

La préférence peut être caractérisée comme l'expression d'une affinité privilégiée à l'égard d'un élément (entité ou situation). Etymologiquement, le verbe *préférer* procède de *praeferre* (latin), qui signifie « porter en avant ». Préférer, c'est mettre au premier plan. L'idée même de premier plan implique évidemment un arrière-fond, mais celui-ci peut rester implicite. Des énoncés comme *Les hommes préfèrent les blondes* ou *L'hortensia préfère les terrains acides* n'opposent pas explicitement l'élément mis en avant (*les blondes* ou *les terrains acides*) à un autre : ils marquent simplement que les hommes apprécient par-dessus tout les blondes, ou

que l'hortensia se plaît de façon privilégiée dans les terrains acides. *Préférer quelque chose* ou *quelqu'un*, revient donc à le valoriser – le plus souvent pour des raisons affectives – davantage que *tout le reste* (indéterminé). Cet emploi n'est pas sans rappeler le superlatif : *l'acteur préféré des Français*, c'est celui qu'ils placent en tête de leur palmarès, celui qui est au « top » de leur classement affectif.

La comparaison, elle, consiste à confronter deux éléments, appelés respectivement le « comparé » et le « comparant » (dit aussi « standard » ou « échantil »). Dans sa version prototypique, elle mesure le degré respectif auquel chacun des deux éléments vérifie une propriété donnée (appelée le « paramètre ») : c'est alors une comparaison scalaire, où le paramètre est gradable (*Jean est plus grand que Paul*). Mais à côté de ce type de comparaison il en existe d'autres, qui relèvent de la qualité et non plus de la quantité. Ainsi, par exemple, la similarité (*Elle est fraîche comme une rose*), ou bien l'identité (*J'ai acheté le même sac que toi*) et l'altérité (*Donnez-moi un autre verre que celui-ci*).

C'est sur précisément sur le terrain qualitatif que la préférence se trouve croiser la comparaison. Lorsqu'un marqueur spécialisé (comme la préposition *à* ou la conjonction *que*) introduit explicitement un élément (entité ou situation) aux dépens duquel s'opère le choix de l'élément privilégié, on se retrouve alors dans le cas de figure de la confrontation entre deux éléments : toutes choses égales par ailleurs, l'élément mis au premier plan (appelons-le A) fonctionne un peu comme le comparé et l'élément relégué en arrière-plan (appelons-le B) comme le comparant (c'est-à-dire ce par rapport à quoi on prédique quelque chose de A). Exemples : *Je préfère Jean à Paul* ; *Il a préféré partir plutôt que de se fâcher*. Mais la différence avec la comparaison est qu'il n'y a pas ici de paramètre (entendu au sens d'une propriété partagée par les deux éléments).

La préférence entre deux éléments consiste dans le choix privilégié de l'un des deux, aux dépens de l'autre. Le choix n'est pas un processus graduel, il opère globalement en tout ou rien : mettre l'un des deux éléments en avant, oblige à mettre l'autre en arrière. C'est précisément cette idée de choix qu'exprime l'adverbe *plutôt*, « marqueur de l'alternative résolue » (Noailly, 2004) : « *A plutôt que B* » indique que le plateau de la balance penche, non pas en faveur de B, mais en faveur de A¹. Employé avec *préférer* (de même d'ailleurs qu'avec *choisir* qui, dans certains contextes, peut lui être équivalent), *plutôt* permet de construire une sorte de pseudo-schéma comparatif exprimant la préférence entre deux

¹ Pour une typologie des constructions syntaxiques de *plutôt*, voir (Fuchs & Balogh, 2012).

éléments : « *préférer A plutôt que B* » (ou « *choisir A plutôt que B* »). Ce cheminement de la préférence à la comparaison sera examiné au § 1.

Si l'expression de la préférence emprunte parfois des schémas comparatifs, l'inverse est également vrai : il arrive qu'un schéma intrinsèquement comparatif en arrive à exprimer la préférence. Tel est le cas de *aimer mieux*, qui est habituellement considéré comme synonyme de *préférer*² : « *Aimer mieux*, c'est préférer surtout par goût ; il emporte une idée de comparaison : *on aime mieux ce qui plaît* (voir 'choisir') » (R. Bailly, *Dictionnaire des synonymes*, s.v. 'aimer').

Dans le cas de « *aimer mieux A que B* », on a bien affaire à un schéma comparatif. *Mieux* est, formellement, le comparatif de *bien*, et la structure reproduit formellement celle d'une comparaison entre deux éléments partageant une propriété commune : *J'aime mieux la mer que la campagne*. Le même processus formel est à l'œuvre dans « *A valoir mieux que B* », réputé synonyme de « *A être préférable à B* » : *Il vaut mieux être jeune, beau et en bonne santé, que vieux, laid et malade*. Mais ce schéma comparatif n'est pas totalement canonique, dans la mesure où (comme on le verra) *mieux* n'est pas ici décomposable en *plus bien*, ce qui rend problématique l'identification d'un paramètre. En l'absence d'un paramètre mesurable, on n'est donc pas dans le domaine de la comparaison quantitative (prototypique), mais sur le terrain qualitatif de l'attachement subjectif ou de la valeur – ce qui explique l'équivalence possible avec *préférer*. Ce cheminement de la comparaison à la préférence sera étudié au § 2.

Les exemples sur lesquels s'appuie la présente étude sont, pour les uns, des exemples forgés et, pour les autres, des exemples attestés issus de sources variées (exemples d'auteurs, exemples tirés de dictionnaires ou de grammaires, exemples recueillis sur la Toile, etc.) ; les exemples attestés sont toujours accompagnés de l'indication de leur source.

1 De la préférence à la comparaison : *préférer, choisir*

1.1 La préférence « pure »

La préférence « pure », évoquée dans l'introduction, ne rencontre pas la comparaison, dans la mesure où elle ne mentionne pas explicitement ce qui se trouve mis à l'arrière-plan

² Il est significatif, à cet égard, de remarquer que l'expression fétiche du héros de l'ouvrage de H. Melville (1853) intitulé *Bartleby the Scrivener - A Story of Wall Street*, à savoir « *I would prefer not to...* », a donné lieu à différentes traductions en français, tantôt à l'aide de *préférer*, tantôt à l'aide de *aimer mieux* : *Je préférerais pas* (P. Leyris, Gallimard), *Je préférerais n'en rien faire* (M. Causse, Nouveau Commerce), *J'aimerais mieux pas* (M. Causse, Garnier-Flammarion), *Je préférerais ne pas* (J-Y. Lacroix, Allia).

(implicitement, c'est le paradigme entier de tous les autres éléments possibles qui est écarté). Cette préférence pure correspond au schéma « *préférer A* ». Pour mettre en avant un élément, il faut le sélectionner : d'où le recours possible au verbe *choisir*, qui peut lui aussi s'employer sans marquer ce qui se trouve écarté dans le choix : « *choisir A* ». Les dictionnaires de synonymes définissent d'ailleurs *préférer* en termes de *choix* et renvoient de *choisir* vers *préférer* : « *préférer* : marquer le choix qu'on fait d'une personne ou d'une chose relativement à l'emploi ou à l'usage qu'on veut en faire et d'après ses sentiments personnels : *On préfère ce que l'on aime.* » ; « *choisir* (du germanique *kausjan*, éprouver, goûter), c'est se déterminer en faveur d'une chose plutôt que d'une autre ; [...] (voir 'préférer') » (Bailly, 1946, s.v. 'préférer' et 'choisir').

La même préférence pure (*modulo* les différences de sens inhérentes aux deux lexèmes verbaux) peut ainsi être exprimée par *Pour aller avec cette robe, j'ai préféré le sac rouge* ou bien par *Pour aller avec cette robe, j'ai choisi le sac rouge* : dans un cas comme dans l'autre, rien n'est dit sur le (ou les) élément(s) écartés au profit de A, ni sur les raisons du privilège accordé à A.

1.2 La préférence entre deux éléments

C'est lorsqu'est instaurée une confrontation entre deux éléments que la préférence croise la comparaison. Pour exprimer la préférence entre deux entités (généralement exprimées par des noms), c'est le schéma « *préférer A à B* » qui s'applique : *Elle préfère le thé au café*. Ce schéma est parfois utilisé, dans un registre stylistiquement marqué, à propos de deux situations envisagées au plan notionnel, c'est-à-dire traitées comme des entités :

- (i) Il préférerait souffrir à ne pas aimer. (exemple de Triolet ; cit. *Le Nouveau Petit Robert*, s.v. 'préférer')
c'est-à-dire 'il préférerait le fait de souffrir au fait de ne pas aimer'

S'agissant de la préférence entre deux situations (états statiques ou événements dynamiques), le schéma de base est « *préférer A plutôt que B* », avec A et B réalisés sous forme de prédicats à l'infinitif ou nominalisés³ : *Elle préfère prendre du thé plutôt que du café* ; *Je préfère passer mes vacances à la mer plutôt qu'à la campagne*.

Cette différence de construction, selon que la confrontation porte sur des entités ou sur des situations, ne se retrouve pas dans le cas du verbe *choisir* qui, lui, adopte toujours le

³ Il peut arriver que A et B se réduisent en surface à des noms. Dans ce cas, il y a lieu de restituer un prédicat sous-jacent : *Elle préfère du thé plutôt que du café* correspond à quelque chose comme *Elle préfère prendre (ou boire, ...) du thé plutôt que du café* ; de même, *Il préfère Jean plutôt que Paul* signifie quelque chose comme *Il préfère avoir affaire à (ou embaucher, traiter avec, ...) Jean plutôt qu'à Paul*.

schéma « *choisir A plutôt que B* ». D'où : *Elle choisit le thé plutôt que le café ; Il choisissait de souffrir plutôt que de ne pas aimer ; Elle choisit de prendre du café plutôt que du thé ; Je choisis de passer mes vacances à la mer plutôt qu'à la campagne*. Ici, la différence avec *préférer* tient au fait que *choisir* suppose un sujet agentif engagé dans une action effective, alors que *préférer* marque un attachement affectif qui peut s'exercer aussi bien à propos d'une action effective que d'un état ou d'une situation simplement envisagée. D'où le fait que l'on paraphrase facilement « *choisir A plutôt que B* » par « *préférer A plutôt que B* » mais que l'inverse n'est pas toujours possible :

- (ii) Déclaré ennemi public par le Sénat, Néron fuit Rome et, plutôt que de se suicider, choisit de se faire tuer par un affranchi. (Lintern@ute Histoire : *Mort de Néron*) c'est-à-dire 'plutôt que de se suicider, il préfère se faire tuer par un affranchi'

A l'inverse, l'énoncé *Plutôt que de se suicider, il préfère se faire tuer par un affranchi* (pris hors contexte) peut aussi bien signifier qu'*il se fait (effectivement) tuer...* (ce qui équivaut à *il choisit de se faire tuer ...*) ou qu'*il aimerait mieux se faire tuer...* s'il se trouvait confronté à cette alternative (l'irréel devrait alors être rendu par *il choisirait de se faire tuer*).

La présence de *plutôt* dans les schémas de confrontation entre deux situations constitue un moyen de marquer le rejet de B au profit de A⁴. Les rôles sont ainsi distribués entre le verbe, qui indique la mise en avant ou la sélection de A, et l'adverbe, qui explicite la mise à l'écart de B. Cette distribution des rôles n'est pas sans rappeler ce que l'on dit classiquement à propos de l'élection présidentielle française : « Au premier tour, on choisit ; au second tour, on élimine ».

1.2.1 « *Préférer A plutôt que B* »

Le schéma « *préférer A plutôt que B* » connaît diverses réalisations de surface. Lorsque A et B comportent le même verbe et ne diffèrent que par la nature de l'objet, le verbe de B tend à être ellipsé :

- (iii) Je préfère perdre le sommeil plutôt que le temps, qui est la saison du travail. (G. Minois, *Histoire du mal de vivre*, 2003, La Martinière, p. 83)

Si le verbe commun gouverne une complétive, son ellipse dans la subordonnée peut entraîner celle du *que* introduisant la seconde complétive :

⁴ Sur la nature de la mise à l'écart de B, selon le type de relation sémantique entre A et B, voir (Fuchs, 2010) : dans le cas d'une relation de disjonction exclusive, la mise à l'écart correspond à un rejet, d'où un effet pragmatique possible de type réfutation (*vraiment pas*) ; lorsqu'il y a disjonction inclusive, la mise à l'écart correspond à l'idée d'une inadéquation partielle (*pas vraiment*) qui, argumentativement, peut conduire à un effet de type correction adversative du dire d'autrui ou bien de type auto-correction.

- (iv) Saint Bonaventure préférerait croire qu'un bœuf pût voler plutôt que son frère mentir. (Proust, *Guermantes* 2, 1921, p. 557 ; cit. TLF, s.v. 'préférer')

En revanche, l'ellipse n'est plus possible si les deux verbes sont différents :

- (v) Ils [les mélancoliques] ont beaucoup d'humour et sont laconiques, car "ils préfèrent écrire ce qu'ils pensent plutôt que le dire [...]". (G. Minois, *op.cit.*, p. 157)

Un usage courant consiste à introduire la préposition *de* devant le verbe de B :

- (vi) Fanny accourut derrière son dos dire qu'ils préféreraient y être de leur poche, plutôt que d'avoir des procès. (Zola, *La Terre*, 1887, p. 383 ; cit. TLF, s.v. 'préférer')
- (vii) Une France en révolution préfère toujours gagner la guerre avec le général Hoche plutôt que de la perdre avec le maréchal de Soubise. (de Gaulle, *Mémoires de guerre*, 1954, p. 533 ; cit. TLF, s.v. 'préférer')

Une variante ancienne introduisait également *de* devant le verbe de A ⁵.

Pour tenue qu'elle soit, la différence de sens induite par la présence du *de* devant le verbe de B peut être décrite de la façon suivante : *de* étant un marqueur d'extraction, lorsqu'il se trouve devant un infinitif, il extrait une occurrence de situation (dans laquelle le sujet se trouve donc présenté comme engagé). Selon Grevisse (1986, § 1076, rq. 2), on pourrait appliquer aux constructions avec *plutôt que* et *plutôt que de* ce que Bescherelle (1834) dit de la différence de sens entre *aimer mieux...que...* et *aimer mieux...que de...*, à savoir : la construction sans *de* « se dit quand il s'agit d'une préférence de goût (*j'aime mieux danser que chanter*) » et la construction avec *de* « quand il s'agit d'une préférence de volonté (*j'aime mieux lui pardonner que de le réduire au désespoir*) » ⁶.

La séquence *plutôt que B* peut être détachée devant la matrice ou à l'intérieur de celle-ci, preuve du caractère extrapredicatif de sa portée par rapport à *préférer A* :

- (viii) Plutôt que de recourir à ce que vous appelez la violence, je préfère mourir. (Duhamel ; cit. *Le Nouveau Petit Robert*, s.v. 'préférer')
- (ix) Le nihiliste, plutôt que d'accepter un monde qui ne correspond pas à ses catégories, préfère se détourner de lui. (G. Minois, *op.cit.*, p. 335)

1.2.2 « Préférer A que B »

A côté du schéma « *préférer A plutôt que B* », il s'en trouve un autre, où *que* figure seul, sans *plutôt*. Selon Grevisse (1986, § 1076, rem. 2), cette construction, calquée par analogie sur

⁵ Exemple : *Quoi qu'il en soit, enfin, je préfère de confier mes intérêts au roi votre maître plutôt qu'à tout autre.* (*Le Moniteur*, t.2, 1789, p.365 ; cit. TLF, s.v. 'préférer'). Cette variante ne subsiste plus, en français contemporain, que sur un registre littéraire : *Nous avons préféré d'attendre et de vous faire attendre plutôt que de risquer inconsidérément la vie de nos soldats.* (Gide ; cit. *Le Nouveau Petit Robert*, s.v. 'préférer').

⁶ Cette analyse et ces mêmes exemples se trouvaient déjà chez Laveaux (1822 : 79, s.v. 'aimer').

celle de *aimer mieux*, « est condamnée par Littré et par la plupart des grammairiens. Elle n'en trouve pas moins un accueil favorable chez nombre d'excellents écrivains ». Ce schéma est utilisé aussi bien avec un verbe commun ellipsé :

(x) Il préfère y étaler son intelligence que ses dons. (Achard, *Discours de réception à l'Académie française* ; cit. Grevisse, § 1076)

(xi) Quand on me traite de « poire », je réponds que je préfère être la poire que le couteau. (Cesbron, *Ce que je crois*, p. 75 ; cit. Grevisse, § 1076)

qu'avec deux verbes différents :

(xii) Que la vie soit une pitoyable comédie, Démocrite en est bien d'accord, mais il préfère en rire qu'en pleurer. (G. Minois, *op. cit.*, p. 16)

(xiii) « Je préfère perdre en soutenant des amis que gagner en perdant des amis. » (R. Dély & H. Vernet, *Tous les coups sont permis*, 2011, Calmann-Lévy, p. 143)

Ici encore, la variante avec *de* devant le verbe de B est très courante :

(xiv) J'aime mieux m'étourdir... crever pour crever, je préfère crever de passion que de crever d'ennui! (Zola, *Au bonheur des dames*, 1883, p. 697 ; cit. TLF, s.v. 'préférer')

(xv) Il y a des hommes qui préfèrent mourir de faim que de trahir leurs amis. (Ricoeur, *Philosophie de la volonté*, 1949, p. 89 ; cit. TLF, s.v. 'préférer')

1.2.3 Autres schémas

Le recours à cette structure pseudo-comparative n'est toutefois pas le seul moyen d'exprimer une préférence entre deux situations à l'aide de *préférer*. Une décomposition en deux énoncés successifs est en effet possible : dans un premier temps, un énoncé comportant une négation ou une indication de polarité négative exprime le rejet de B, puis un second énoncé comportant *préférer* énonce la mise en avant de B. D'où le schéma « *Non-B, préférer A* » qui, *modulo* les différences dans l'organisation des relations prédicatives, équivaut à « *Plutôt que B, préférer A* » :

(xvi) Né dans une illustre famille ayant donné plusieurs consuls, riche, ami de célébrités comme Cicéron, Atticus ou Catulle, il [= Lucrèce] refuse d'entrer dans l'arène des combats politiques. Préférant se tenir à l'écart et réfléchir sur la condition humaine, il dédie son *De natura rerum* à un ami, Memmius, politicien corrompu, ambitieux et sans scrupule. (G. Minois, *op.cit.*, p. 24)
c'est-à-dire 'Plutôt que d'entrer dans l'arène des combats politiques, il préfère se tenir à l'écart et réfléchir sur la condition humaine'.

(xvii) Il lui aurait suffi de se regarder dans un miroir pour décrire sa propre maladie, mais il préfère la voir à travers les livres. (G. Minois, *op.cit.*, p. 155)
c'est-à-dire 'Plutôt que de se regarder dans un miroir, il préfère voir sa maladie à travers les livres'.

Par ailleurs, certaines configurations permettent, lorsque les deux situations sont totalement distinctes, de ne conserver de la structure pseudo-comparative que « *A plutôt que B* » ou « *Plutôt A que B* », sans qu'aucun verbe introducteur (du type *préférer, choisir*) ne vienne marquer explicitement le choix de A. Les deux situations A et B reliées par *plutôt* se trouvent alors présentées de façon dissymétrique. La situation B (dont *plutôt* marque la mise à l'écart) est exprimée par un verbe à l'infinitif (toujours précédé de *de*), alors qu'à la situation A correspond un verbe conjugué (à l'indicatif ou à l'optatif). C'est de ce contraste modal que procède le marquage du choix préférentiel de A.

Considérons l'exemple suivant, où l'énoncé commence par une relation prédicative dont le verbe est à l'indicatif :

- (xviii) Après une année de lutte sanglante pour réprimer la révolte juive, les Romains s'emparent de la ville de Massada. Jérusalem n'avait pas résisté longtemps à leurs assauts, mais les habitants de Massada furent plus endurants. Conscients de leur défaite, plusieurs centaines d'entre eux se donneront la mort plutôt que d'être chassés ou tués par leurs ennemis. (Lintern@ute Histoire : *La prise de Massada*)

L'indicatif (ici un futur marquant l'inexorabilité du destin, dans un récit historique) permet de décrire un événement ayant effectivement eu lieu (*se donner la mort*), dont le sujet était un agent volontaire. La séquence *plutôt que d'être chassés ...*, qui suit immédiatement, introduit une situation B envisagée et écartée – ce qui, rétroactivement, fait de la première relation prédicative la situation A choisie par l'agent en question. Au résultat, l'énoncé peut être considéré comme équivalant à *plusieurs centaines d'entre eux préféreront se donner la mort (ou choisiront de se donner la mort) plutôt que d'être chassés ou tués par leurs ennemis*. Un procédé similaire est à l'œuvre dans l'exemple suivant :

- (xix) Il [Wat Tyler] impose une discipline stricte au sein de ses troupes, tentant de faire passer des réformes plutôt que de renverser le gouvernement. (Lintern@ute Histoire : *Assassinat de Wat Tyler*)

Comme dans les énoncés avec *préférer*, la construction « *V₁-indicatif, plutôt que de V₂-inf* » marque une préférence résultant d'un choix de la part du sujet de l'énoncé. A cet égard, la construction se démarque d'une construction qui, à première vue, pourrait sembler proche : « *V₁ plutôt que V₂* ». Car dans cette dernière, la préférence est à mettre au compte du sujet énonciateur (et non plus du sujet de l'énoncé). En voici deux exemples :

- (xx) La danse, cette nymphe pudiquement lascive, me charme plutôt qu'elle ne m'attire. (Zola, *Contes*, p. 35)
c'est-à-dire 'je (énonciateur) trouve la danse charmante plutôt qu'attirante'

- (xxi) La bonne humeur a quelque chose de généreux : elle donne plutôt qu'elle ne reçoit. (Alain, *Propos*)
c'est-à-dire 'elle est communicative : je (énonciateur) la place du côté des donneurs plutôt que du côté des receveurs'

Lorsque les deux verbes sont conjugués et ainsi mis sur le même plan, c'est en effet le sujet énonciateur qui est la source du choix entre les deux. L'alternative est alors la suivante : de V1 ou de V2, quel est le verbe le plus approprié aux yeux de l'énonciateur pour décrire adéquatement la propriété caractéristique du sujet de l'énoncé ? On n'est donc plus au plan de l'énoncé, mais à celui de l'énonciation. C'est le « degré d'exactitude de l'assertion » qui est en jeu dans cette « comparaison métalinguistique » (Muller, 1996 : 137) ou, en d'autres termes, le « degré d'adéquation au réel de l'assertion » dans cette « comparaison épistémique » (Rivara, 1991 : 100). Cette différence de plan peut être illustrée par les deux exemples suivants :

- (xxii) Cet éditeur n'est pas sérieux : il survole les manuscrits plutôt que de les lire.
c'est-à-dire 'il (sujet de l'énoncé) choisit de les survoler et non pas de les lire' ; 'il préfère les survoler plutôt que de les lire'
- (xxiii) Cet éditeur n'est pas sérieux : il survole les manuscrits plutôt qu'il ne les lit.
c'est-à-dire 'je (sujet de l'énonciation) considère que ce qu'il fait, c'est les survoler et non pas les lire' ; 'je préfère dire qu'il les survole plutôt que de dire qu'il les lit'

Lorsque le verbe de la matrice est au conditionnel, une situation A irréaliste (et non plus effective) est mise en avant, aux dépens d'une situation B envisagée :

- (xxiv) Le ravisseur, qui était le plus fort, jura qu'il mourrait plutôt que de rendre cette femme. (Google)

Dans cette construction, la relation prédicative correspondant à la situation B peut comporter une négation ou un indice de polarité négative. Voici un exemple avec une négation :

- (xxv) « Foi d'honnête homme, aussi vrai que je m'appelle Louis Vergniaud, je m'engagerais plutôt que de ne pas vous rendre cet argent-là... » (Balzac, *Colonel Chabert*)

On pourrait ici paraphraser l'exemple par *je préférerais mille fois (ou je choisirais à coup sûr de) m'engager, plutôt que de ne pas vous rendre cet argent-là*. Autrement dit, B (*ne pas vous rendre cet argent-là*) est totalement inenvisageable, ce qui revient pragmatiquement ici à une manière de promesse (*je vous rendrai cet argent-là*). La meilleure paraphrase serait sans doute *j'irais (même) jusqu'à m'engager plutôt que de ne pas vous rendre cet argent-là*.

Voici un exemple avec un indice de polarité négative (le verbe *dévier* qui équivaut à *ne pas rester dans la droite ligne*) :

(xxvi) Mais l'écriture, elle, ne dispose pas de cette complaisance. L'écriture est sèche, obtuse ; c'est une sorte de rouleau compresseur ; elle va, indifférente, indélicate ; elle tuerait « père, mère, amant(e) », plutôt que de dévier de sa fatalité (au sens énigmatique). (R. Barthes, *Fragments d'un discours amoureux*, 1977, Le Seuil, p. 93)
c'est-à-dire 'elle irait (même) jusqu'à tuer ... plutôt que de dévier de sa fatalité'

Cette construction se prête également à une réalisation où l'expression de A contient — voire est réduite à — un marqueur de parcours générique (*tout, n'importe quoi*) : *J'essaierais tout, plutôt que de ... ; Je ferais n'importe quoi, plutôt que de ...* La configuration intrinsèquement comparative est alors exploitée à des fins autres. Il ne s'agit plus véritablement de comparer deux situations, mais d'insister sur un rejet absolu de B. Dire que A (c'est-à-dire toute autre situation) est préférable à la situation B, cela revient à dire qu'il faut absolument que B ne soit pas le cas. Des énoncés comme *Tout, plutôt que de céder à ce chantage !* ou *Tout, plutôt que de ne pas être à l'heure à mon rendez-vous !* sont des façons, pour le sujet, d'énoncer son total engagement pour éviter de se trouver dans la situation B.

Enfin, la tournure exclamative est employée pour référer à des situations extrêmes :

(xxvii) Plutôt mourir que d'endurer pareil calvaire !
c'est-à-dire 'je préfère/préfèrerais mourir (plutôt) que d'endurer pareil calvaire !'

(xxviii) Plutôt souffrir que mourir,
C'est la devise des hommes.
(La Fontaine, *La Mort et le Bûcheron*, I,16)

A l'inverse, l'exemple suivant pourrait être paraphrasé par la tournure exclamative :

(xxix) Je préfère mourir que livrer mon secret pour rien (Ponson du Terrail, *Rocamboles*, T. 3, 1859, p. 471 ; cit. TLF, s.v. 'préférer')
c'est-à-dire 'Plutôt mourir que (de) livrer mon secret pour rien !'

Sous sa forme la plus réduite, cette construction devient simplement : *Plutôt mourir !* (sans précision, autre que contextuelle ou situationnelle, sur la nature exacte de B). Dans ce type de configuration, la solution extrême A peut, là aussi, être exprimée par un marqueur de parcours générique : *Tout / n'importe quoi, plutôt que (de) ... !*

2 De la comparaison à la préférence : *aimer mieux, valoir mieux*

C'est ici un schéma formellement comparatif qui se trouve exploité pour exprimer la préférence.

2.1 Aimer mieux

Lorsqu'elle est employée au sein d'une comparaison quantitative prototypique, la séquence *aimer mieux* désigne une *meilleure qualité d'amour* : le paramètre est l'adverbe *bien* (qui porte sur *aimer*, d'où *bonne qualité d'amour*), sur lequel opère un « marqueur du paramètre » indiquant un degré plus grand de *qualité d'amour*, d'où *meilleure qualité d'amour*. Dans ce cas, *mieux* est effectivement décomposable en *plus bien* : il s'agit de la quantité d'une qualité, à l'instar de ce que l'on a, par exemple dans *travailler mieux*, qui désigne une *meilleure qualité de travail*. Ce type d'emploi se trouve dans un exemple comme *Les parents qui essaient de comprendre leurs enfants les aiment mieux que ceux qui les grondent* ou dans le nom d'un site sur la Toile, intitulé *Se retrouver seule pour aimer mieux*.

Tel n'est pas le cas lorsque *aimer mieux* est employé pour marquer la préférence. Lorsque *aimer mieux* est pris comme synonyme de *préférer*, l'adverbe *mieux* n'est plus décomposable en *plus bien*. Il n'y a pas de paramètre *bien* et il ne s'agit pas de quantité d'une qualité : la structure pseudo-comparative ne désigne pas une *meilleure qualité d'amour*.

Le *aimer mieux* de préférence n'est, en principe, pas assimilable à *aimer plus* (qui, lui, s'inscrit dans une comparaison quantitative dont le paramètre est *aimer* et qui désigne un *degré supérieur d'amour*) :

« *Aimer mieux / aimer plus* : L'idée de comparaison et de préférence qui est commune à ces deux phrases les fait quelquefois confondre comme entièrement synonymes ; cependant elles ont des différences marquées.

Aimer mieux ne marque qu'une préférence d'option, et ne suppose aucun attachement ; *aimer plus* marque une préférence de choix et de goût, et désigne un attachement plus grand.

De deux objets dont on *aime mieux* l'un que l'autre, on préfère le premier pour rejeter le second ; mais de deux objets dont on *aime plus* l'un que l'autre, on n'en rejette aucun ; on est attaché à l'un et à l'autre, mais plus à l'un qu'à l'autre. »

(Guizot, 1809, s.v. 57 'aimer mieux, aimer plus')

C'est donc par la mise à l'écart de B que le *aimer mieux* de préférence (qui ne présuppose pas *aimer B*) se distingue du *aimer plus* quantitatif. La distinction n'est néanmoins pas toujours facile à faire. Il arrive en effet que *aimer mieux* soit employé dans le sens quantitatif de *aimer plus*. Ainsi dans *J'aime bien le tennis, mais j'aime encore mieux la natation*, il ne s'agit pas d'un choix préférentiel de la natation aux dépens du tennis, mais d'un degré supérieur d'amour pour la natation. D'où l'ambiguïté d'un énoncé comme *J'aime mieux nager que jouer au tennis*. En revanche, dans *J'aime mieux nager que de jouer au tennis*, la présence du *de* oriente l'interprétation vers l'option préférentielle. Ce que confirme

la possibilité d'insérer *plutôt* : *J'aime mieux nager plutôt que de jouer au tennis* qui équivaut alors à *Je préfère nager* (ou *Je choisis de nager*) *plutôt que de jouer au tennis*. Le glissement entre préférence et comparaison de quantité s'explique sans doute par l'ambivalence de l'adverbe *bien*⁷, qui est susceptible de renvoyer tantôt à une qualité (comme dans *bien dormir* ou *bien travailler*) ou à une quantité (comme dans *bien des soucis* ou *cela m'a bien plu*) ; dès lors, il suffit que *aimer bien* soit pris au sens de *aimer beaucoup* pour que *aimer mieux* (c'est-à-dire *aimer plus beaucoup*, autrement dit *aimer encore plus*) se comprenne comme désignant un *degré plus grand de quantité d'amour*, c'est-à-dire comme renvoyant à une quantité de quantité. Cette plurivocité inhérente à *aimer mieux* a été relevée en ces termes par Littré :

« Il y a un cas où ces deux locutions [*aimer mieux* et *aimer plus*] se confondent : c'est quand *aimer mieux* répond à *aimer bien* ; alors *aimer mieux* est tout à fait synonyme de *aimer plus*. *Je vous aimais bien déjà, mais depuis que vous vous êtes ainsi comporté, je vous aime mieux*. Dans l'autre emploi, *aimer mieux* marque non pas une affection, un sentiment, mais seulement une préférence d'option ; quelquefois il arrive qu'on a à choisir entre deux maux. Au contraire, *aimer plus* marque non pas une option, mais une affection, une inclination, un sentiment. »
(Littré, 1863-1877, s.v. 'aimer')

Le schéma pseudo-comparatif de préférence « *aimer mieux A que B* » est tenu pour équivalent de « *préférer A (plutôt) que B* ». Cette équivalence se vérifie facilement dans le cas de situations envisagées ou de situations statiques :

(xxx) *J'aimerais mieux mourir que de faire une si mauvaise action.* (*Dictionnaire de l'Académie française*, 8^{ème} édition, 1932-1935, s.v. 'aimer mieux')
c'est-à-dire 'je préférerais mourir (plutôt) que de faire une si mauvaise action'

(xxxi) *Quoi qu'à peine à mes maux je puisse résister,
J'aime mieux les souffrir que de les mériter.*
(Corneille, *Horace*, I,2 ; cit. Littré, s.v. 'aimer')
c'est-à-dire 'je préfère les souffrir (plutôt) que de les mériter'

En revanche, lorsqu'il s'agit de situations effectives où le sujet est agent d'une action, *aimer mieux* est beaucoup moins courant que *préférer* : *J'ai préféré partir (plutôt) que de rester* / ?? *J'ai mieux aimé partir (plutôt) que de rester*. En effet, *aimer* exprime un état affectif du sujet, ce qui oriente l'interprétation vers l'idée d'une « préférence par goût » non liée à une inscription particulière dans le temps. D'où la difficulté de substituer *aimer mieux* à *préférer* dans les exemples suivants :

⁷ Sur la plurivocité sémantique de l'adverbe *bien*, cf. (Culioli 1990 : 135-168).

(xxxii) Les deux camps [Philippe Auguste vs. Otton IV] s'affrontent de midi jusqu'au coucher du soleil et face à la débâcle de ses troupes, Otton préfère fuir plutôt que d'être capturé. (Lintern@ute Histoire : *Victoire française à Bouvines*) c'est-à-dire 'Otton choisit de fuir plutôt que de...', 'Otton fuit effectivement plutôt que de...' ; ??? 'Otton aime mieux fuir plutôt que de...'

(xxxiii) Charles V poursuit ici sa stratégie visant à préférer les sièges plutôt que les combats en rase campagne. (Lintern@ute Histoire : *Bataille de La Rochelle*) c'est-à-dire 'stratégie visant à (choisir d')assiéger plutôt que de combattre en rase campagne' ; et non pas * '... stratégie visant à aimer mieux assiéger plutôt que combattre en rase campagne'.

On trouve néanmoins certains exemples-limites avec *aimer mieux* renvoyant à un choix du sujet pour une situation ayant effectivement eu lieu ; ainsi :

(xxxiv) Elle a mieux aimé rester fille que de faire le mariage qu'on lui proposait. (*Dictionnaire de l'Académie française*, 8^{ème} édition, 1932-1935, s.v. 'aimer mieux') c'est-à-dire 'elle a choisi de rester fille et de ne pas se marier' ; 'elle a préféré rester fille (plutôt) que de se marier'.

Il arrive que, en lieu et place de *aimer mieux*, on emploie *aimer autant* pour exprimer la préférence entre deux situations⁸. La séquence est alors considérée comme un synonyme familier de *aimer mieux*⁹ :

(xxxv) J'aime autant attendre (plutôt) que de me précipiter
c'est-à-dire 'J'aime mieux attendre (plutôt) que de me précipiter' ; 'je préfère attendre (plutôt) que de me précipiter'.

2.2 *Valoir mieux*

La préférence pour A étant un choix opéré en raison de la valeur que le sujet attribue à A, il n'est pas étonnant non plus que la séquence *valoir mieux* figure parmi les paraphrases possibles des constructions en *préférer*.

L'équivalence joue alors entre *valoir mieux* et *être préférable* ; ainsi le dicton *Mieux vaut tenir que courir* exprime-t-il l'idée que la situation *tenir* est préférable à la situation *courir*. Ce type de paraphrase se rencontre en particulier dans les tournures impersonnelles :

(xxxvi) Il vaut mieux faire envie que pitié. (dicton)
c'est-à-dire 'il est préférable de faire envie (plutôt) que ((de) faire) pitié'

⁸ Dans cet emploi, l'adverbe *autant* ne marque pas un degré quantitatif d'égalité sur le paramètre *aimer* (comme c'est le cas dans la comparaison scalaire entre entités, du type *J'aime autant Pierre que Paul*).

⁹ Remarquons que *J'aimerais mieux y aller maintenant* et *J'aimerais autant y aller maintenant* se traduisent tous les deux en anglais par *I'd rather go now*. Signalons aussi, pour revenir aux traductions du *I would prefer not to* de *Bartleby*, que dans un article récent consacré à la question (BibliObs, 16.04.2012) J. Drillon propose de substituer *J'aimerais autant pas* à *J'aimerais mieux pas*.

(xxxvii) « Il vaut mieux perdre une élection que perdre son âme. » (R. Dély & H. Vernet, *op.cit.*, p. 238)
c'est-à-dire 'il est préférable de perdre une élection (plutôt) que (de) perdre son âme'.

La paraphrase vaut également en sens inverse :

(xxxviii) « Avec les gens, il est préférable de construire des ponts plutôt que des clôtures. » (traduction d'une phrase de Cicéron ; Lintern@ute Encyclopédie, s.v. 'plutôt')
c'est-à-dire 'il vaut mieux construire des ponts (plutôt) que ((de) construire) des clôtures'.

Comme dans le cas de *aimer*, il se trouve des emplois de *valoir autant* considérés comme synonymes de *valoir mieux* :

(xxxix) Il vaut autant son écuelle vide rien dedans. (dicton)
c'est-à-dire 'Il vaut mieux (avoir) son écuelle vide que (n'avoir) rien dedans' ; 'il est préférable (d'avoir) son écuelle vide plutôt que (d'avoir) une écuelle faussement remplie'.

La séquence *il vaut autant... que de...* est souvent réduite à *autant... que de...* :

(xl) Autant faire cela sur-le-champ que de différer. (*Dictionnaire de l'Académie* ; cit. Grevisse, § 1076)

3 Conclusion

La rencontre entre préférence et comparaison peut se produire, on l'a vu, au terme de deux cheminements inverses. Dans un cas comme dans l'autre, la préférence se place alors dans le cadre de la confrontation entre éléments : elle privilégie un élément aux dépens d'un autre, sans pour autant construire une propriété commune partagée par ces éléments. Pourtant, une telle propriété existe et sous-tend le choix que constitue la préférence : ce qui est en jeu, c'est en effet la différence de valeur que le sujet attribue à chacun des deux éléments confrontés et qui lui permet, le cas échéant, de justifier son choix. La justification passe alors par une véritable comparaison quantitative, qui explicite le degré de la (ou des) qualité(s) attribuée(s) par le sujet à chacun des deux éléments. Ainsi, si Hamlet *préfère se tuer plutôt que de continuer à vivre*, c'est parce que la solution qu'il choisit au terme d'un débat intérieur est à ses yeux *plus noble* que celle qu'il écarte :

(xli) - Etre, ou ne pas être, c'est là la question. Y a-t-il plus de noblesse d'âme à subir la fronde et les flèches de la fortune outrageante, ou bien à s'armer contre une mer de douleurs et à l'arrêter par une révolte ? (Shakespeare, *Hamlet*, III.1 ; trad. fr. F-V. Hugo, 2004, Paris : Librio).

Le plus souvent, l'échelle des valeurs associées aux deux termes de l'alternative est orientée positivement (du « moins » vers le « plus ») ; le choix se fait en faveur de l'élément jugé le meilleur. Mais il arrive, à l'inverse, que l'échelle des valeurs soit orientée négativement ; le choix se fait alors au profit de l'élément considéré comme le moins mauvais : quand on ne peut choisir quelque chose que l'on valorise positivement, on est réduit à retenir celui que l'on déprécie le moins (cf. le dicton *De deux maux, il faut choisir le moindre*). Dans ce cas, la présence de l'adverbe *encore* permet de marquer explicitement que la solution retenue *reste malgré tout* la moins mauvaise des deux :

(xLii) Tout grelottant il se déshabilla, préférant encore être nu que vêtu d'habits mouillés. (Ponson du Terrail, *Rocamboles*, t.1, 1859, p. 620 ; cit TLF, s.v. 'préférer')

(xLiii) J'aime encore mieux rester avec eux que de revenir sans eux, dit-il. (Balzac, *Les Chouans, ou la Bretagne*, ch. XV, p. 338)

(xLiv) Il vaut encore mieux se servir d'une arme brisée que de rester les mains nues. (Shakespeare, *Othello*, I,3 - trad. fr. A. Robin, 1964, Le Livre de Poche)

La rencontre entre préférence et comparaison joue donc en définitive sur la porosité des frontières entre qualité et quantité : « Une âme honnête et juste *aimerait mieux* être déshonorée par les calomnies les plus atroces que de se déshonorer elle-même par la moindre des injustices, parce qu'elle *aime plus* la justice que son honneur même. » (Guizot, 1809, s.v. 'aimer mieux, aimer plus'). La préférence, qui est une évaluation qualitative et subjective, trouve en définitive sa justification dans une comparaison quantitative et objective.

Bibliographie

- Bailly, R. 1946. *Dictionnaire des synonymes*. Paris : Larousse.
- Bescherelle, L-N. 1834. *Grammaire nationale*. Paris : Simon, Garnier.
- Culioli, A. 1990. *Pour une linguistique de l'énonciation*, tome 1. Paris / Gap : Ophrys.
- Dictionnaire de l'Académie française*. 1932-1935 (8^{ème} édition). Version électronique en ligne. CNRS : ATILF.
- Fuchs, C. 2010. "La comparaison épistémique en français moderne". F. Neveu & al. (Eds.) *Actes du 2^e Congrès Mondial de Linguistique Française, La Nouvelle-Orléans, juillet 2010*. CD-Rom, 2091-2102.
- Fuchs, C. & P. Balogh. 2012. "Comparaison épistémique et prédication : les équivalents français de 'inkább' ('plutôt')". *Revue d'Etudes Françaises* 17. Budapest, 13-30.
- Grevisse, M. 1991¹² (édition refondue par A. Goosse). *Le Bon Usage*. Paris – Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Guizot, F. 1809. *Nouveau dictionnaire universel des synonymes de la langue française*. Paris : Marandan (version électronique en ligne).
- Laveaux, J-Ch. 1822. *Dictionnaire raisonné des difficultés de la langue française*. Paris : Ledentu.
- Littré, E. 1863-1877. *Dictionnaire de la langue française*. Paris : Hachette
- Muller, C. 1996. *La subordination en français*. Paris : Armand Colin.
- Noailly, M. 2004. "'Plutôt' ou l'alternative résolue". F. Lefevre & M. Noailly (Eds.) *Intensité, Comparaison, Degré – I*. Rennes : Cerlico, 219-227.
- Nouveau Petit Robert de la langue française*. 2007. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- Rivara, R. 1991. *Le système de la comparaison*. Paris : éditions de Minuit.
- Trésor de la Langue Française (TLF)*. Version électronique en ligne. CNRS : ATILF.